

Gabiro, le 25 septembre 1989.

F. VERHULST
B.P.200
Kigali RWANDA.

Cher Dr. Verschuren,

Un bon bout de temps que je ne vous ai pas donné de nouvelles du parc de l'Akagera.

Avant tout, j'espère que ma lettre vous trouvera en bonne santé; c'est là le principal.

D'abord, je voudrais vous demander s'il n'est pas possible de retrouver dans les archives du parc de l'Akagera un maximum de renseignements au sujet de la limitation du parc. Sur le terrain, en plus des plaques (qui ont pratiquement toutes disparues), on retrouve parfois des petites bornes en béton et il semble même qu'elles ont été placées tous les cents mètres. Chacune de ses bornes portent un numéro; je suppose donc qu'il doit exister une carte de référence reprenant les numéros de chaque borne.

D'autre part, par exemple, à hauteur de MURUNDI la limite serait le talweg de la vallée de la NGUGU. Pourtant encore du temps de Monsieur Hazard, je me souviens avoir vu des plaques de limitation sur la rive gauche de la NGUGU dans la vallée?

De toute façon une limite basée sur un talweg pose de gros problèmes, parce que ce talweg peut se déplacer au fil des années. Actuellement, les cultivateurs commencent à cultiver la rive gauche de la vallée et il est temps qu'on se mette bien d'accord sur la limite, parce qu'on se la dispute à cinquante centimètres près?... Mais il me faudrait quelques documents officiels d'avant 1962.

Alors qu'il semblait que la coopération allait abandonner sa présence dans le parc pour la fin de l'année, on peut croire maintenant, avec le passage de nos ministres, qu'il n'en sera rien. Ici, on raconte que les canadiens reprendraient la relève; vrai ou faux?...

Les girafes sont toutes en bonne santé. Elles en sont à leur deuxième jeune. Quant aux éléphants, il y a maintenant plus de 15 jeunes.

Malheureusement le braconnage sévit toujours à une échelle importante. Pourtant le Rwanda se rend compte tout doucement de la richesse de leurs parcs.

Mon fils Yves, sur décision du Président, a travaillé deux ans pour la protection du parc en général et particulièrement dans tous les marais et les lacs. Il est basé au

gîte de Mihindi et a fait du très bon travail.

Vous avez sans doute dû apprendre que depuis le mois de mai, il a été engagé par le WWF.

Je termine ces quelques lignes en espérant que vous trouverez dans les archives des renseignements sur la limite du parc, d'avance, je vous en remercie.

Je vous prie de croire, cher Dr. Verschuren, en mes très bons sentiments.



F. Verhulst.